



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

RATP et SNCF: titres de transport

Question écrite n° 38157

Texte de la question

M Paul-Louis Tenaillon attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, charge des transports, sur les difficultes que connaissent les personnes amputees de guerre et qui souhaitent renouveler leur coupon magnetique RATP - SNCF cinq zones pour le mois de mars. En effet, celles-ci doivent se rendre au bureau d'information de la gare de l'Est et cela meme si elles habitent dans des communes tres eloignees de Paris et non reliees au reseau de la gare de l'Est. Il lui demande si l'on ne pouvait envisager de proceder a la distribution de ces coupons dans de nombreuses gare de la SNCF ou de la RATP pour eviter a ces personnes un deplacement trop penible.

Données clés

Auteur : [M. Tenaillon Paul-Louis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38157

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1253